

Des services attractifs pour tous les clients

Les clients peuvent librement choisir l'offre qui correspond à leur budget, parmi une large gamme incluant des niveaux de services variés. Chaque gamme de services fait l'objet d'une concurrence entre les banques, ce qui favorise l'attractivité des tarifs. Cette concurrence se traduit depuis plusieurs années par un maintien à des niveaux de prix peu élevés, a fortiori dans un contexte de forte inflation. Les banques, employeurs de 373 600 personnes et implantées dans toute la France pour assurer un accompagnement de proximité, sont soumises à l'inflation mais ne l'ont pas répercutée à due proportion dans leurs prix.

Le rapport de l'Observatoire des tarifs bancaires (OTB) 2025 confirme la trajectoire maîtrisée dans le temps des prix des services bancaires. Sur cinq ans, de juin 2020 à juin 2025, les prix des services financiers ont progressé de 8 % alors que l'inflation progressait de 15 %. Sur 10 ans, l'évolution est également de plusieurs points sous l'inflation générale. La dernière année comporte donc un impact différé de la période post-COVID alors que ces prix ont été protégés par les banques pendant les années de forte inflation.

Cette évolution 2025 s'explique d'ailleurs par l'évolution du coût des systèmes d'information et du capital humain. L'indice Syntec (servant souvent à la révision des prix des contrats informatiques, numérique, de formation) a augmenté de plus de 2 % entre mi 2024 à mi 2025 et plus de 5 % en 2 ans. Ces investissements informatiques ont permis aux banques d'assurer la sécurité des données et de milliards d'opérations de paiements des clients, et d'offrir de nouveaux services gratuits et de qualité comme Wero, les virements instantanés, l'Iban Check. La rétribution des 373 600 salariés et apprentis des banques, et le financement de leurs évolutions et formation a, de son côté, augmenté de 7,5 % en 2 ans (branche AFB).

Le secteur bancaire est le secteur économique le plus transparent sur les prix pratiqués pour les consommateurs. Tout d'abord les établissements bancaires publient systématiquement leurs plaquettes tarifaires en agence et en ligne, pour permettre une comparaison facile des offres disponibles. Ces plaquettes sont présentées avec un sommaire type unique et des dénominations communes des principaux produits et services bancaires. Lors de l'évolution des prix décidée annuellement par chaque banque, les clients sont informés des nouveaux tarifs deux mois avant leur application.

Les banques sont le seul secteur économique à offrir cette transparence. Dès l'ouverture d'un compte, les banques remettent à leurs clients un document d'information tarifaire standardisé, garantissant une parfaite lisibilité des prix des services bancaires les plus

utilisés. Une fois la relation commerciale en cours, chaque mois, les clients reçoivent un relevé détaillé des opérations réalisées et des frais payés, assurant un suivi clair et régulier de la gestion de leur compte. Ces informations sont aussi accessibles à tout moment sur les sites de banque en ligne et les applications bancaires, largement utilisés par les clients. Enfin, un récapitulatif annuel exhaustif est envoyé à tous les clients chaque début d'année, leur offrant une vision complète et transparente des frais bancaires facturés sur l'année écoulée. On peut noter que les pouvoirs publics ont mis en place depuis de nombreuses années un comparateur officiel sur <https://www.tarifs-bancaires.gouv.fr/>